



LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

→ **Adultes reconnus
Travailleurs Handicapés**
Sur orientation de la Maison Départementale
de l'Autonomie (MDA)



LE SERVICE PSYCHOLOGIQUE

Soutenir la personne et développer la confiance en soi.

L'ÉQUIPE

Elle est composée d'une équipe de psychologues qui offre un espace d'écoute et d'échange dans le respect du code de déontologie.

L'accompagnement proposé est basé sur une relation de confiance et de co-construction.

Le psychologue propose un suivi adapté aux besoins de chacun dans un cadre bienveillant et sans jugement.

L'accompagnement psychologique

L'accompagnement psychologique est un temps privilégié qui favorise un travail sur soi dans l'objectif de parvenir à un mieux-être global.

Il contribue à réduire le stress ressenti, à mieux gérer les émotions et à renforcer la confiance en soi.

Il permet de mieux se connaître, de devenir plus acteur dans son parcours de vie.

Il contribue ainsi à développer l'autonomie de la personne et ses ressources.

La prise de recul, l'analyse de situations vécues et la réflexion sur des axes d'évolution permettent à la personne de développer ses potentialités et capacités d'adaptation.

CADRE D'INTERVENTION

Accompagnement individuel / Participation à l'accompagnement pluridisciplinaire

Le psychologue identifie et formalise avec la personne accueillie ses besoins en matière d'accompagnement lors d'un premier entretien individuel en début de parcours.

A tout moment de son parcours, la personne accueillie peut également solliciter le service.

Le psychologue participe à l'accompagnement pluridisciplinaire pour faire vivre le Projet Personnalisé des personnes accueillies et favoriser une prise en charge globale adaptée aux besoins de chacun.